

**PREMIERES NOTES SUR L'INVENTAIRE
DE LA FAUNE DU PARC NATIONAL DE CHREA**

par **G. MAZARI**

Département de Zoologie Agricole

et Forestière

Institut National Agronomique .- Alger .-

Résumé

Dans cet exposé seront traités deux points essentiels. Le premier concerne la présentation du Parc National de Chréa. Le deuxième point consiste à dresser une première liste de la Faune rencontrée jusqu'à présent au niveau de douze stations d'observations.

Le Parc National de Chréa a été créé le 03 Septembre 1925 et s'étend sur une superficie de 26.587,48 hectares. Il comprend cinq classes :

- . classe 1 : ou zone de réserve intégrale
- . classe 2 : ou zone primitive ou sauvage
- . classe 3 : ou zone à faible croissance
- . classe 4 : ou zone tampon
- . classe 5 : ou zone périphérique

Les zones sont subdivisées à leur tour en sous-zones.

L'altitude varie de 1200 à 1545 mètres avec un point culminant à Sidi:Abdelkader (1629 mètres).

La végétation comprend les essences suivantes :

- Pinus halepensis (3.345,02 ha)
- Cedrus atlantica (1.292,95 ha)
- Quercus ilex (1.72,80 ha)

Cette première liste provisoire de la faune de Chréa comprend une centaine d'espèces environ est dressée de manière suivante :

- 1.- les Invertébrés
- 2.- Les Vertébrés
- 3.- La faune hygrophile

Nous avons commencé, également, à mettre en place l'herbier général de la flore de toutes les stations d'observations visitées.

INTRODUCTION

Dans cet exposé seront traités deux points essentiels . Le premier concerne la présentation brève du Parc National de Chréa. Le second point, qui est en fait le fond de notre sujet, consistera à lister la Faune observée jusqu'à présent au niveau des 12 stations localisées dans le Parc National de Chréa. Cependant, il reste entendu que cette liste n'est pas exhaustive, elle pourra complétée ultérieurement lors de l'approfondissement de cette étude.

La méthodologie employée pour l'inventaire de la Faune de Chréa est assez simple. On a d'abord localisé douze stations d'observations réparties à travers tout le Parc . Ces stations sont numérotées de 1 à 12. Chaque sortie sur le terrain sera consacrée à visiter une seule station. On commence à visiter d'abord la station numéro 1, puis la

n°2... etc quand on arrive à la 12è, on recommence de nouveau par visiter la première station et ainsi de suite. On effectue une sortie par semaine : le jeudi.

Arrivé dans une station, on note tout ce que l'on observe tels que animaux, excréments, empruntes et chants ou cris (pour le cas des oiseaux et mammifères).

Les résultats obtenus jusqu'à présent sont contenus dans la liste ci-après (voir pages : 17.

A.- PRESENTATION DU PARC NATIONAL DE CHREA

Il a été créé le 03 Septembre 1925. Il incluait , jadis les peuplements de cèdre de l'Atlantique (Cedrus atlantica) et avait une superficie totale de 1350 hectares.

Actuellement, le Parc National de Chréa qui a une superficie de 26.587,48 hectares est constitué de forêts de :

- Cèdre de l'Atlantique (Cèdrus atlantica : 1293 ha),
- Pin d'Alep (Pinus helepensis : 3345 ha)
- Chêne vert (Quercus ilex : 173 ha)
- et des formations végétales basses.

1.- Les limites territoriales

Situé sur l'Atlas Telleen, le Parc National de Chréa est limité :

- Au Sud par la Wilaya de Médéa,
- Au Nord par les Communes de Blida et Ouled Yaïch,

- Au Nord-Ouest par la commune de Mouzaïa,
- et à l'Est par la Commune de Hammam Melouane

2.- Les différentes zones

La méthodologie du zoning choisie par le bureau national des études forestières de Blida est basée sur les critères suivants :

- les objectifs du Parc
- les potentialités naturelles
- l'état et l'essence dominante des forêts existantes,
- l'occupation actuelle des terres,
- Ainsi que les équipements existants.

L'article 4 du décret 83-458 du 23 Juillet 1983 précise que chaque Parc National doit comprendre les classes suivantes :

- . Classe 1 , ou zone de réserve naturelle
- . Classe 2, ou zone primitive ou sauvage,
- . Classe 3, ou zone à faible croissance
- . Classe 4, ou zone tampon
- . Classe 5, ou zone périphérique.

2.1.- Zone de réserve intégrale

On peut trouver dans cette zone des lieux historiques et préhistoriques etc... C'est une espèce de laboratoire où les scientifiques peuvent y faire des observations instructives. L'aire du singe magot : Macaca sylvanus constitue une réserve naturelle dans cette classe qu'il faut absolument protéger et sauvegarder. Il est à signaler que le but principal de cette zone est tout simplement la préservation du singe magot.

2.2.- Zone primitive ou sauvage

Dans cette zone, il est formellement interdit d'aménager des routes ou de construire des ouvrages qui peuvent altérer ou nuire à l'ambiance naturelle de la faune. Elle est classée comme étant une zone de préservation et présente les particularités suivantes :

- occupant tout l'oued BOUZERKA au relief accidenté constituée d'escarpements schisteux très hauts ainsi qu'un maquis très dense ce qui rend l'accessibilité très difficile dans ce milieu naturel le plus sauvage du Parc National de Chréa. C'est aussi un milieu privilégié où le scientifique peut faire des observations ou d'autres travaux faunistiques ou botaniques.

2.3. Classe à faible croissance

Dans cette classe, les transformations sont règlementées. Elle constitue, en fait la transition entre les classes I, II et IV. Il y est prévu d'aménager des routes en vue de permettre aux visiteurs des activités récréatives et des promenades.

Cette classe comprend quatre zones.

2.3.1.- Zone 1 : dite détente et de loisir

Cette zone qui est située aux alentours de la crête Ferroukha est constituée d'une plate forme et de quelques terrains plus ou moins inclinés.

2.3.2.- Zone 2 : dite de tourisme

Cette zone convient mieux pour vulgariser les connaissances de la

nature. Elle est riche en espèces animales et végétales ainsi que des sites et monuments historiques.

2.3.3.- Zone 3 dite d'Alpinisme

Elle est située au Sud-Est du Douar Ima-Hlima à une distance de 2,5 Km. L'altitude est de 1316 m, ce qui convient par conséquent aux pratiques de sports de montagnes en particulier l'alpinisme.

2.3.4.- Zone dite d'expérimentation et de recherche scientifique

L'Arboretum est situé aux alentours de la maison forestière HAKOU FERAOUN et sert de laboratoire pour les études botaniques.

2.4.- Classe dite tampon

Son rôle est la protection des zones suivantes :

- zone de protection de l'aire du singe magot,
- zone tampon de singe magot,
- zone de pin d'Alep

Les zones à restaurer ainsi que la cédraie sont incluses dans cette classe tampon.

2.5.- Classe dite périphérique

C'est une classe à forte croissance et qui comprend des complexes hôteliers, des installations d'équipements récréatifs (ski etc...) ainsi

que des moyens de communications. Elle comprend deux zones.

- Zone 1 dite périphérique , d'une superficie de 10.396 hectares destinée à assurer la protection du Parc.

Cependant, elle peut bénéficier de complexes hôteliers et de moyens de communications.

- Zône 2 dite urbanistique , elle est constituée des agglomérations suivantes :

- a.- Le village de Chréa, celui-ci dispose en plus des chalets, des deux hôtels (Hôtel-restaurant des Cèdres et Hôtel en Nacim) et le café-restaurant la boule de neige.

- b.- Le village Hamdania , est situé dans les gorges de la Chiffa et dispose d'une école , d'un centre médical et d'une antenne des P et T. En outre, il existe sur la Nationale n°1 deux hôtels-restaurants à savoir : la citadelle et le ruisseau des singes.

- c.- Le Douar Ima-Hlima, situé à l'Est du Parc . Il existe également d'autres douars à l'intérieur du Parc National de Chréa.

3.- Les caractéristiques pédoclimatiques

3.1.- Le climat

Dans toute étude écologique, les paramètres climatiques (tels que les précipitations, les températures, l'humidité relative, la nubilosité , le rayonnement etc...) jouent un rôle fondamental.

Dans ce qui suit, nous parlerons des précipitations mensuelles pour la période allant de 1931 à 1960, des moyennes mensuelles des températures (1948-1962) du climagramme d'Emberger et de la courbe ombrothermique concernant la station météorologique de Chréa. Celle-ci ne dispose pas actuellement de données climatiques. Nous n'avons pas la prétention de faire une analyse poussée du climat, mais nous essaierons de donner une idée très simplifiée mais satisfaisante.

3.1.1.- La température

Nous donnerons les moyennes mensuelles des températures de la station de Chréa pour la période allant de 1948 à 1962 - dans le tableau ci-après

| Mois | J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|-------------------------------|-----|-----|-----|-----|------|------|------|------|------|------|-----|-----|
| Moyennes de températures en°C | 3,0 | 3,3 | 5,0 | 8,0 | 12,7 | 16,6 | 21,8 | 22,2 | 18,3 | 11,4 | 6,9 | 3,7 |

On peut lire aisément sur le graphique des températures moyennes mensuelles (en annexe) que le mois le plus froid est Janvier tandis que le mois le plus chaud est Août.

D'après HALIMI (1980) , les températures moyennes annuelles dans l'ensemble de la région vient dans l'intervalle de 11 degrés pour les stations de hautes montagnes, à 18 degrés pour celles des basses altitudes . Ces températures sont assez régulières dans l'espace et dans le temps.

3.1.2.- Les précipitations

Les précipitations sont importantes dans la région de l'Atlas Blidéen. D'après HALIMI (1980) il tombe une moyenne annuelle d'environ 824 mm. Nous donnons , ci-après, les précipitations mensuelles de la station de Chréa durant la période 1931-1960 (voir graphique en annexe).

| Mois | J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|------------------|-------|-------|-------|-------|-------|------|-----|------|------|-------|-------|-------|
| Hauteur en mm | 159,4 | 131,3 | 156,1 | 180,4 | 104,9 | 38,3 | 4,2 | 18,1 | 70,8 | 162,0 | 180,7 | 187,1 |

Nous constatons d'après la courbe des précipitations (voir annexe) que les précipitations qui sont supérieures à 160 mm en moyenne concernent les mois de septembre, octobre, novembre, décembre , janvier et mai alors que Février est en décroissance. Je pense que la neige n'a pas été prise en considération. Les précipitations annuelles pour la station de Chréa concernant la période 1931 à 1960 sont de 1127 mm.

3.1.3.- Le diagramme ombrothermique

Ce diagramme (voir annexe) permet de tirer la conclusion suivante : la période de sécheresse (été) s'étend depuis le mois de Juin jusqu'au mois le plus sec, alors que le mois de Janvier est le plus froid avec un minimum de (3°C).

Autrement dit la période d'été commence en Juin et s'achève fin septembre. Alors que la période pluvieuse débute en Octobre et se termine en Mai.

3.1.4.- Climagramme d'Emberger

Le quotient pluviométrique d'Emberger s'écrit ainsi :

$$Q = \frac{1000 P}{\frac{(M + m) (M - m)}{2}} \quad (1)$$

où : P : pluviométrie moyenne annuelle (en mm)

M : moyenne des températures maximales du mois le plus chaud
(en degrés C.)

m : moyenne des températures minimales du mois le plus froid
(en °C).

La formule (1) d'Emberger a été simplifiée par STEWART et s'écrit dorénavant :

$$Q = 3,43 \frac{P}{(M - m)} \quad , \quad (2)$$

Le climagramme pluviométrique d'Emberger permet la localisation d'une station d'étude dans un étage et sous-étage bioclimatique. Pour le cas de la station de Chréa, la formule (2) s'écrit :

$$Q = 3,43 \times \frac{824}{22,2-3} = 147,20$$

soit finalement :

$$\begin{array}{l} \hline Q = 147,20 \\ m = 3^{\circ}\text{C} \\ \hline \end{array}$$

La station de Chréa se situe dans l'étage bioclimatique HUMIDE (voir graphique en annexe).

3.2.- La géologie et le relief

Le Parc National de Chréa est un massif appartenant à l'Atlas Telléen de formation géologique tertiaire dont la nature des sols est surtout silicieuse formés de schistes et de quartzites. D'après HALIMI (1980), ce massif est presque entièrement constitué de schistes d'âge crétaqué sans fossiles, des éboulis de pentes de même origine de texture plus ou moins grossière et pauvres en éléments nutritifs. L'exemple le plus vivant est celui des gorges de la Chiffa.

3.3.- Les sols

Les sols de Chréa sont d'origine schisteuse, constitués d'éléments grossiers tels que graviers et cailloux de nature siliceuse très faible en proportion avec d'autres éléments comme le calcaire, le phosphore et le chlore.

B.- Liste provisoire de la Faune de Chréa (voir liste n°1,2,3,4,5 et 6)

1.- Les Invertébrés

C'est surtout, la liste des insectes qui est importante. On a pu déterminé soixante six (66) espèces. La détermination a été assurée par Monsieur DOUMANDJI Salah Eddine, Professeur à l'Institut National Agronomique d'El-Harrach.

a.- Mollusques - gasteropodes des pulmonés (voir liste n°1)

Jusqu'à présent, on est arrivé à déterminer quatre espèce seulement. La détermination nous a été effectuée par Monsieur BENZARA Maître assistant au département de zoologie agricole et forestière de l'Institut National Agronomique. Ces espèces sont : Helix aspersa , Rumina delta , Euparypha pisana et Milax sp. Je les ai observées aussi bien en milieu naturel qu'en milieu cultivé.

b.- Arthropodes

Les Insectes (listes n° 1,2,3, et 4)

Les soixante six espèces déterminées jusqu'à présent ont été observées dans tout le Parc National de Chréa. Elles ont été ramassées sous les pierres plates principalement dans les stations situées à Chréa (Cedraie , Tamesguida (Chênaie) , Merdja (cours d'eau) et Bouarousse.

Les Arachnides (voir liste n°4)

1 Les Acariens

Plusieurs espèces ne sont pas encore déterminées. On a pu déterminée une seule espèce observée sur les feuilles de Quercus ilex trouvée à Chréa village. Il s'agit de Eriophis ilicis (Eriophiidae).

2 Les Scorpionides

Trois scorpions ont été capturées à Tamesguida et El Houd (Sud-Est de Chréa). Un seul a été déterminé . Il s'agit de l'espèce Buthus occitanus.

2. Les vertébrés (voir listes n°5 et 6)

a.- Les Batraciens (voir liste n°5).

Lors de notre tournée dans le Parc National de Chréa, on a pu capturé quelques batraciens (amphibiens) qui nous ont posé des problèmes d'ordre taxonomique. Trois amphibiens ont été trouvés au niveau du Lac de Tamesguida. Nous pensons qu'il s'agit de la grenouille verte (Rana esculenta)

Nous avons , également, trouvé à travers tout le Parc National de Chréa des excréments de crapaud.

En ce qui concerne l'alimentation des crapauds, nous pensons qu'ils s'alimentent bien d'insectes. En effet, on a pu observé des fragments d'insectes dans les excréments de crapauds. Tandis que les grenouilles vertes qui ont été capturées dans des trous près du Lac de Tamesguida, nous ignorons pour l'instant leur régime alimentaire. Les précisions sur ces questions seront données à la fin de ce travail de Magister.

b.- Les Reptiles (voir liste n°5)

De septembre 1986 à Mars 1987, c'est une période où il a fait assez froid, c'est à dire la période durant laquelle la température n'a pas eu le plaisir d'en rencontrer ! Cependant , nous avons quand même trouvé sous les pierres plates les reptiles suivants :

- quatre tritons,
- un Lézard : Lacerta sp à queue rousse,
- une vipère non loin de la maison forestière de Ghelaiï

- un caméleon : Caméleon cameliou près d'El-Hamdania sur une piste.

c.- Les oiseaux (voir listes n°5 et 6)

On a trouvé une vingtaine d'espèces d'oiseaux durant la période allant du 30 Septembre 1986 au 26 Mars 1987. Mais lors de mes dernières sorties du mois d'Avril 1987 à Béni-Ali, j'ai pu observé et capturé trois nouvelles espèces que je n'ai pas rencontrées durant mes premières tournées à travers le Parc National de Chréa. Il s'agit des espèces suivantes :

- La fauvette à tête noire : Sylvia atricapilla , trouvée sur chêne vert et pin d'Alep.
- le pinson des arbres d'Afrique du Nord : Fringilla Coelebs, sur chêne vert et pins d'Alep et noir.
- le roitelet triple bandeau : Regulus ignicapillus sur Cèdre de l'Atlantique (Cedrus atlantica).

J'ai remarqué que dans les forêts riches en espèces végétales (cas de Béni-Ali), on trouve plus d'espèces d'oiseaux que les forêts de Cèdres ou de Chênes (cas de Chréa village et El-Houd).

d.- Les mammifères (voir liste n°6)

Pour les mammifères, on a rencontré surtout les espèces suivantes :

- 1.- Le sanglier : Sus scrofa

C'est au niveau de la station d'El-Houd (Est de Chréa) qu'on a pu

rencontré une femelle avec ses 12 petits. Elle traversa la piste toute seule puis trois minutes après 12 petits sangliers en file l'ont suivie cent mètres plus loin.

Le sanglier est présent dans toutes les stations que nous avons visitées.

2.- Le singe magot : Macaca sylvanus

Le ruisseau des singes situé au niveau des gorges de la Chiffa est l'aire préférée de cet animal. Cependant, on a bien observé des sujets sur arbres de chênes verts dans la station de Tamesguida. Ces derniers sont plus actifs et plus agressifs que les singes de la Chiffa plutôt apprivoisés.

3.- Le chacal : Canis aureus

Au vu des excréments qu'on pu trouvés, il s'avère que la population de chacals est importante dans le Parc. D'ailleurs, on a surpris en plein jour une femelle au niveau de la Station d'El-Houd au milieu d'un troupeau de bovins.

4.- Le lièvre : Lepus sp

Le lièvre est très fréquent à Bouarousse et dans la forêt de la commune d'El-Hamdania.

5.- Le Porc-épic : Hystrix cristata

On a trouvé des excréments partout dans le Parc National de Chréa , surtout dans le milieu cultivé (dans les jardins et vergers).

6.- L'Hérisson : Aethechinus algirus

L'hérisson est très fréquent dans les stations de Tamesguida, Meurdja et Bouarousse.

On a trouvé des excréments d'Hérisson toujours à 2 ou 3 mètres d'une fourmilière de Messor sp (c'est le cas de Bouarousse).

De plus, dans ces excréments on a pu trouvé après analyse :

- 03 tibias, fragments d'ailes membraneuses (élytres) d'Orthoptera locustodae .
- tête , pronotum et élytres de Copris hespanicus
- cerques, tergites et sternites d'Aminolobis maritima

C.-CONCLUSION

Cette liste de la Faune du Parc National de Chréa que nous présentons aujourd'hui est loin d'être exhaustive. Néanmoins, elle nous permet d'avoir une idée de la richesse faunistique de la région surtout en ce qui concerne les Invertébrés et certains vertébrés.

Liste provisoire de la Faune du Parc National de

Chr ea

1.- Les Invert br s

| Esp ces rencontr es | Lieu de capture ou d'observations | Observations |
|---|-----------------------------------|--|
| <hr/> | | |
| A.- <u>Mollusques gast ropodes</u> | | |
| - <u>Helix aspersa</u> | Merdja, CHr ea, Bouarous | Milieu naturel (Pin d'Alep) |
| - <u>Rumina d ollata</u> | Merdja | Milieu Naturel (Pin d'Alep)+ M.Cult.(<u>grenadier</u>) |
| - <u>Epparypha pisana</u> | Merdja | sous pierres (For t de Pin d'Alep) |
| - <u>Milax sp</u> | Merdja | Milieu naturel (Pin d'Alep) |
| B.- <u>Arthropodes</u> | | |
| . <u>Insectes</u> | | |
| - <u>Lygaeus equestris, Lygae-</u> <u>dae hemiptera</u> | CHREA | Sur <u>Inula viscosa</u> |
| - <u>Pompiliade</u> | | <u>Cedrus atlantica</u> et <u>maquis</u> |
| - <u>Chrysomela banksi ; Chry-</u> <u>somelidae Phytophages</u> | | |
| - <u>Cataglyphis sp , Fourmici-</u> <u>dae , Hymenoptera</u> | | |
| - <u>Oedipoda sp (?) Orthoptera</u> <u>Locustodes</u> | | |
| - <u>Macroglossa stellatarum ,</u> <u>Sphingidae Lepidoptera</u> | | |

- Dociostaurus (geni ?), Orthoptera locustodae
- Oedipoda caerulescens var. sulfurescence, Orthoptera locustodae
- Geotrups^e baevigatus, scarabidae
- Aiolopus strepens, Orthoptera locustodae
- Gonepteryx rhamni
- Gonepteryx cleopatra
- Anox imperator, Udoeoptera
- Pararge aegeria, Lepidoptera (Sotryrydae ?)
- Pieris rapae
- Pieris brassicae
- Acridium egyptum, locastodes orthoptères
- Papilio podalirius
- Vanessa cardui, lepidoptera Numphalidae
- Vanessa polychloros
- Hesperidae (?)
- Tapinoma simrothi, Formicidae
- Bombus terrestris (Apidae)
- Iris sp, (Mantoptera)
- Colias crocus, Pieridae lepidoptera
- Aiolopus strepens, Orthoptera locustodae
- Lygaeus militaris lygaeidae
- Pontia deplidia, Pieridae Lepidoptera
- Icerya purchasi, Morophlaebines, Coccidae

TAMESGUIDA

MERDJA

Forêts
de
Chênes

Strate
herbacée
et
arbustive

Merdja et
dans pres-
que tout le
Parc National
de Chréa

Sur Imula
viscosa

Strate
herbacée

sur Calycotome spinosa

| | | |
|--|------------------------------------|---|
| - <u>Novius cardinalis</u> , <u>Coccinellidae</u> Coléoptera | | sur <u>Calycotome spinosa</u> |
| - <u>Leucaspis sp</u> , <u>Coccidae</u> <u>Diaspines</u> | | <u>Pinus halepensis</u> |
| - <u>Heodes phalaeas</u> , <u>Lepidoptera lycaenidae</u> | | Strate herbacée |
| - <u>Corizus sp</u> | | <u>Inula viscosa</u> |
| - <u>Curculionidae</u> (?) | | Strate herbacée |
| - <u>Vespa germanica</u> | | nid sur rocher d'oued |
| - <u>Polistes gallicus</u> | | Strate herbacée |
| - <u>Pemphigus spirothecae</u> | | |
| - <u>Pemphigus bursarius</u> | | |
| - <u>Crematogaster scutellaris</u> , <u>Formicidae</u> | Merdja tout le Parc | Milieu cult. prunier et milieu naturel |
| - <u>Messor sp</u> | | |
| - <u>Camponotus sp</u> | Merdja | <u>Pinus halepensis</u> |
| - <u>Atelura sp</u> , <u>Thysanurata</u> | Merdja | Vit avec <u>Messor sp</u> (Herbacée) |
| - <u>Pieris sp</u> | Tala Izane (Sud Est Chréa) | Strate herbacée |
| - <u>Opilio sp</u> | | |
| - <u>Calliptamus barbarus</u> (?) à ailes roses | Tout le Sud Est de Chréa (Village) | Sur milieu cultivé et milieu naturel (Strate herbacée et arbustive) |
| - <u>Oedipoda miniata</u> (?) | | |
| - <u>Pieris napae</u> | | |
| - <u>Tipula sp</u> | | |
| - <u>Coccinella septempunctata</u> | | |

| | | |
|---|----------------------------|---|
| - <u>Gonepteryx rhammi</u> | | |
| - <u>Lucilia sp</u> | | |
| - <u>Chrysomela polita</u> | | |
| - <u>Iris orataria</u> | | |
| - <u>Messor barbara</u> | BOU AROUSSE | Strate herbacée / et arbustive (bruyère) |
| - <u>Geotripes laevigatus</u> | BOU AROUSSE | Trouvé mort et ayant un trou/ elytre |
| - <u>Capris hispanicus</u> /Coprophage | Oued BLATE | sur bouses de bovins |
| - <u>Diplolepis rosae</u> (Micro- hymenoptère) <u>Chalcidiens</u> | Oued BLATE | sur <u>Rosa canina</u> |
| - <u>Velia africana</u> ,Tamanini 1946, <u>Heteroptères, Veliidae</u> Déterminé par Mr. MOUBAYED (TOULOUSE) le 1/II/87 | Oued BLATE | Endémique d'Algérie fréquente les bordures des eaux courantes et relativement fraîches |
| -(<u>Eriophies ilicis</u>) <u>Eriophiidae</u> (<u>Acarie</u>) | Zone militaire Chrèa | sur feuilles de <u>Quercus ilex</u> |
| - <u>Carulapis visci</u> Schrank | | <u>Tacus baccata</u> (Feuilles) |
| - <u>Anthocharis belia</u> | BENI Ali | Forêt mixte |
| - <u>Carabus sp</u> | GHELAI | Sur tronc de <u>Cedrus atlantica</u> |
| - <u>Staphylinus olens</u> , <u>Staphylini- dae</u> | Chrèa village | <u>Cedrus atlantica</u> |
| <u>Coleoptera staphilinidae</u> | | |
| - <u>Pimelia depressa</u> , <u>Tenebrionidae</u> | Chrèa | <u>Cedrus atlantica</u> |
| - Larves de <u>Cerambycidae</u> (de 1,5 à 4,5 cm de long) <u>Coléoptera phytophaga</u> | GHELAI | <u>Cedrus atlantica</u> |
| - <u>Phoracantha semipunctata</u> | Beni Ali et Chiffa | sur <u>Eucalyptus</u> |

| | | |
|--|---|---|
| <p>B.- <u>Arachnides</u></p> <p>- <u>Acariens</u></p> <p>- <u>Eriophis ilicis</u>, <u>Eriophiidae</u></p> <p>B₂.-<u>Scorpionides</u></p> <p>-Trois scorpions non déterminés dont l'un d'eux est peut-être <u>Buthus occitanus</u> (?)</p> | <p>Chréea</p> <p>EL HOUD + Tamesguida</p> | <p>sur feuilles de <u>Quercus ilex</u></p> <p>sous pierres plates</p> |
|--|---|---|

Liste provisoire de la Faune de CHREA

2.- Les vertébrés

| Espèces rencontrées | Lieu de capture ou d'observations | Observations |
|--|---|---|
| A.- Les <u>BATRACIENS</u> | | |
| - <u>Crapaud</u> | EL-Merdja +Oued Blate... | On a trouvé des crottes de crapaud dans plusieurs stations |
| - <u>Grenouilles</u> (non déterminées) | Tamesguida | |
| B.- Les <u>REPTILES</u> | | |
| - <u>Tritons</u> (?) | Tamesguida | sous des pierres plates |
| - <u>Lezard</u> : <u>Lacerta</u> sp à queue rose | Merdja et Chréa | Strate herbacée, se nourrissait d'insectes |
| - <u>Cameliou cameliou</u> (Caméliion) | Hamдания/piste | <u>Pinus halepensis</u> et <u>Calicotome spinosa</u> |
| - <u>Vipère</u> (?) | Maison forestière GHELAI | Trou ou en bordure d'une piste |
| C.- Les <u>OISEAUX</u> | | |
| <u>Corvus corax</u> (grand corbeau) | Dans tout le Parc, mais beaucoup à Chréa village et Béni Ali | <u>Cedrus atlantica</u> , <u>Pinus halepensis</u> et <u>P. nigra</u> et forêt mixte |
| <u>Alectoris barbara</u> (Perdrix gabra) | Dans tout le Parc, mais surtout Béni-Ali ,Merdja et Bouarousse NB :- <u>La Perdrix</u> <u>Bartavelle</u> est peut-être disparue (?) | Chênes et Pin d'Alep au niveau clairières |
| <u>Turdus merula</u> (Merle noir) | Dans tout le Parc National de Chréa | Chênes et Pins et même zone urbaine (INES Blida) |

| | | |
|---|---|---|
| - <u>Columba palambus</u> (Pigeon Zamier) | Dans tout le Parc mais surtout commune Tamesguida | <u>Pinus halepensis</u> et chenes + Cèdre |
| <u>Columba livia</u> (Pigeon Biset) | surtout Tamesguida | <u>Pinus halepensis</u> et chenes + Cèdre |
| - <u>Picus viridis</u> (Pic Vert) | Les glacières/route | Chênes + Pin d'Alep + Cèdre |
| - <u>Erithacus rubecula</u> (Rouge-gorge) | Dans tout le Parc | sous bois et maquis |
| - <u>Garrulus glandarius</u> (gei des chenes) | Dans tout le Parc | Chênes et Forêts mixtes |
| - <u>Fringilla coelebs</u> (Pinson des arbres) | Béni Ali et Bouarousse | Chênes + Cèdre + Pin d'Alep |
| - <u>Muscicapa striata</u> (Gobe mouche gris) (I) | Zone militaire de Chréa | Sur cèdre (Arbres espacés) |
| - <u>Mesanges</u> (Insectivores) | | |
| * <u>Parus ater</u> sous espèce : ledouci (Mésange noire) | Chréa, Béni Ali | surtout Cèdre et Pin et chenes. |
| * <u>Parus major</u> (Mésange charbonnière) | Chréa, Béni Ali.. | Cèdre et Pin et Chênes. |
| * <u>Parus caeruleus</u> (Mésange bleue) | Béni-Ali, Oued Blate | Cèdre + chenes + Pin... |
| - <u>Motacilla alba</u> (Bergeronnette grise) | Oued Blate | Près de milieu cultivé (paysage dégagé : piste) |
| - <u>Passer sp</u> | Zône militaire | Chêne + Cèdre |
| - <u>Troglodytes troglodytes</u> (Troglodyte) | Chréa et Béni Ali | Cèdre et Chênes. Il groupe (sur tronc d'arbre) |
| - <u>Gryps fulvus</u> (vautour fauve) | Tamesguida, Chiffa et Merdja (Côté Est) | sur rochers et chenes + Pins |
| - <u>Bubo bubo</u> (Hibou grand duc) | Chréa (Côté Est) | sur tronc cèdre |
| - <u>Asio otus</u> (Hibou moyen duc) | Chréa à côté télésiège | sur tronc cèdre |
| - <u>Otus scops</u> (Hibou petit duc) | Béni-Ali | Cèdre, Pins+Chênes |

| D.- LES <u>MAMMIFERES</u> | | |
|--|------------------------------|--|
| - <u>Aethechinus algirus</u> (Hérisson) | Merdja , Bouarousse | Chêne, Pins, Bruyère se nourrit de <u>Messor</u> <u>sp</u> |
| - <u>Macaca sylvanus</u> (singe Magot) | Chiffa et Tamesguida | Chênes et maquis. |
| - <u>Hystrix critata</u> (Porc- épic) | Merdja , Béni-Ali | Milieu cultivé, surtout. |
| - <u>Canis aureus</u> (Chacal) | Dans tout le Parc | Milieu naturel et cultivé |
| - <u>Sus scrofa</u> (sanglier) | Dans tout le Parc | Milieu naturel et cultivé. |
| - <u>Lepus sp</u> (Lièvre) | El Hamdania, Bouarousse | Chênes, Pin d'Alep et maquis. |
| - <u>Genetta genetta</u> (genette) | Presque dans tout le Parc | Chênes, Pin d'Alep et Cèdre |

CONCLUSION

Cette liste de la Faune du Parc National de Chréa que nous présentons aujourd'hui est loin d'être exhaustive. Néanmoins, elle nous permet d'avoir une idée de la richesse faunistique de la région surtout en ce qui concerne les Invertébrés et certains vertébrés.

Je pense que d'ici l'année prochaine, notre travail sera plus fructueux si les responsables du Parc National de Chréa continuent à nous aider sur le plan matériel (transport) comme ils l'ont fait jusqu'à présent.

J'ai constaté que tout le Parc National de Chréa constitue un milieu très fragile au sens écologique de terme. C'est pourquoi, je saisis cette heureuse occasion pour lancer un appel aux habitants, aux visiteurs et aux autorités locales d'accorder la plus grande attention et tout l'intérêt à préserver cette partie du patrimoine national qui représente un intérêt économique, scientifique et culturel.

PLANCHE

PL I .- Les limites du Parc National de Chréa.

PL II.- Répartition des différentes superficies du Parc

PL III.- Diagramme ombrothermique de Chréa

PL IV.- Climagramme d'Emberger

PL V.- Relations de Messor sp avec certains facteurs biotiques

BIBLIOGRAPHIE

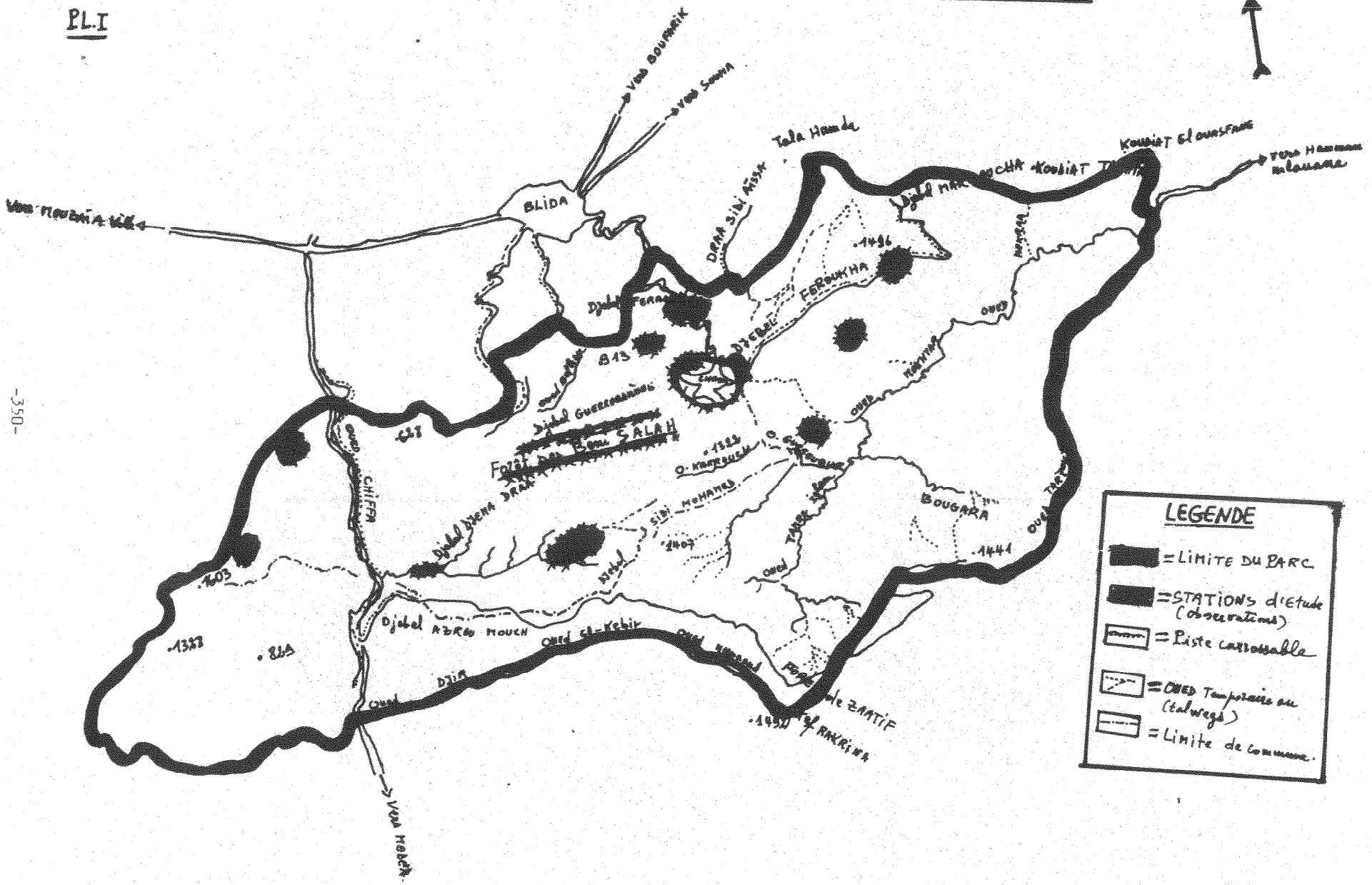
ANONYME (?) .- Etude du Parc. Schéma directeur d'aménagement du Parc National de Chréa .
Bul. Nat. Etu. For.- Blida , 37 p.

HALIMI A. (1980).- L'Atlas blidéen : climats et étages végétaux.
Ed. n°648 OPU Alger, 523 p.

MEDDOUR R. (1983).- Etude de la régénération naturelle du Cedrus atlantica MAN et de divers pins après incendie en relation avec les groupements végétaux à Meurdja.
Thèse Ing. Agro. INA- Alger.

LES LIMITES DU PARC NATIONAL DE CHREA (WILAYA DE BLIDA) - ECHELLE: 1/435.000

PLI

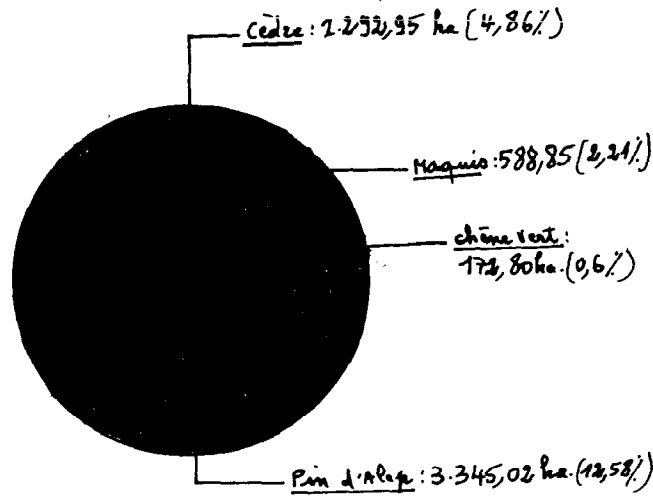


-350-

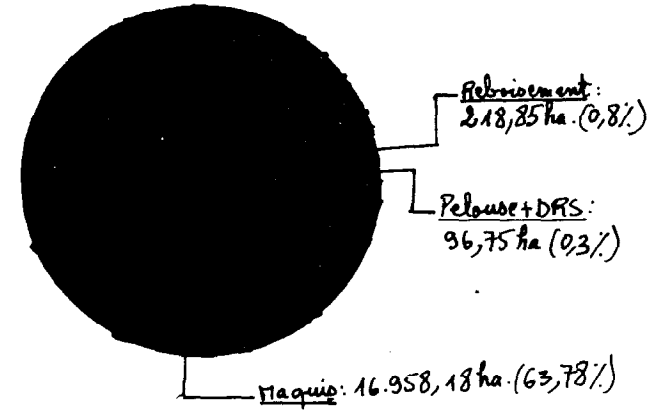
PL II.

REPARTITION DES DIFFERENTES SUPERFICIES DU PARC NATIONAL DE CHREA.

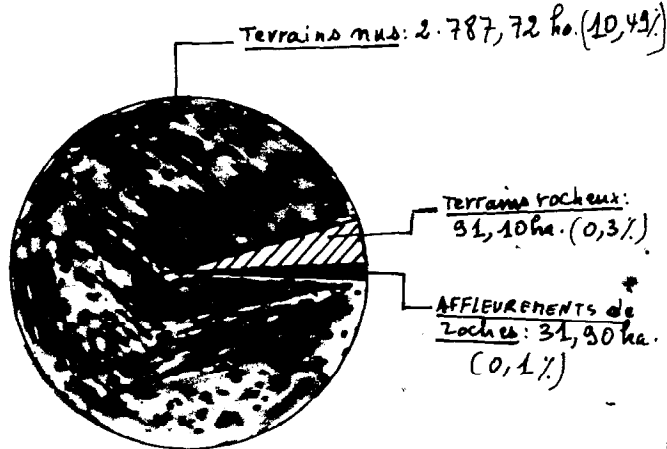
COUVERT ARBORESCENT.



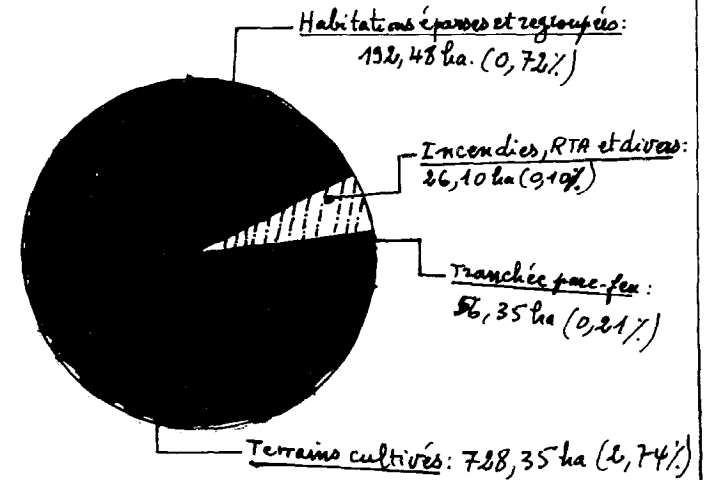
COUVERT ARBUSTIF.

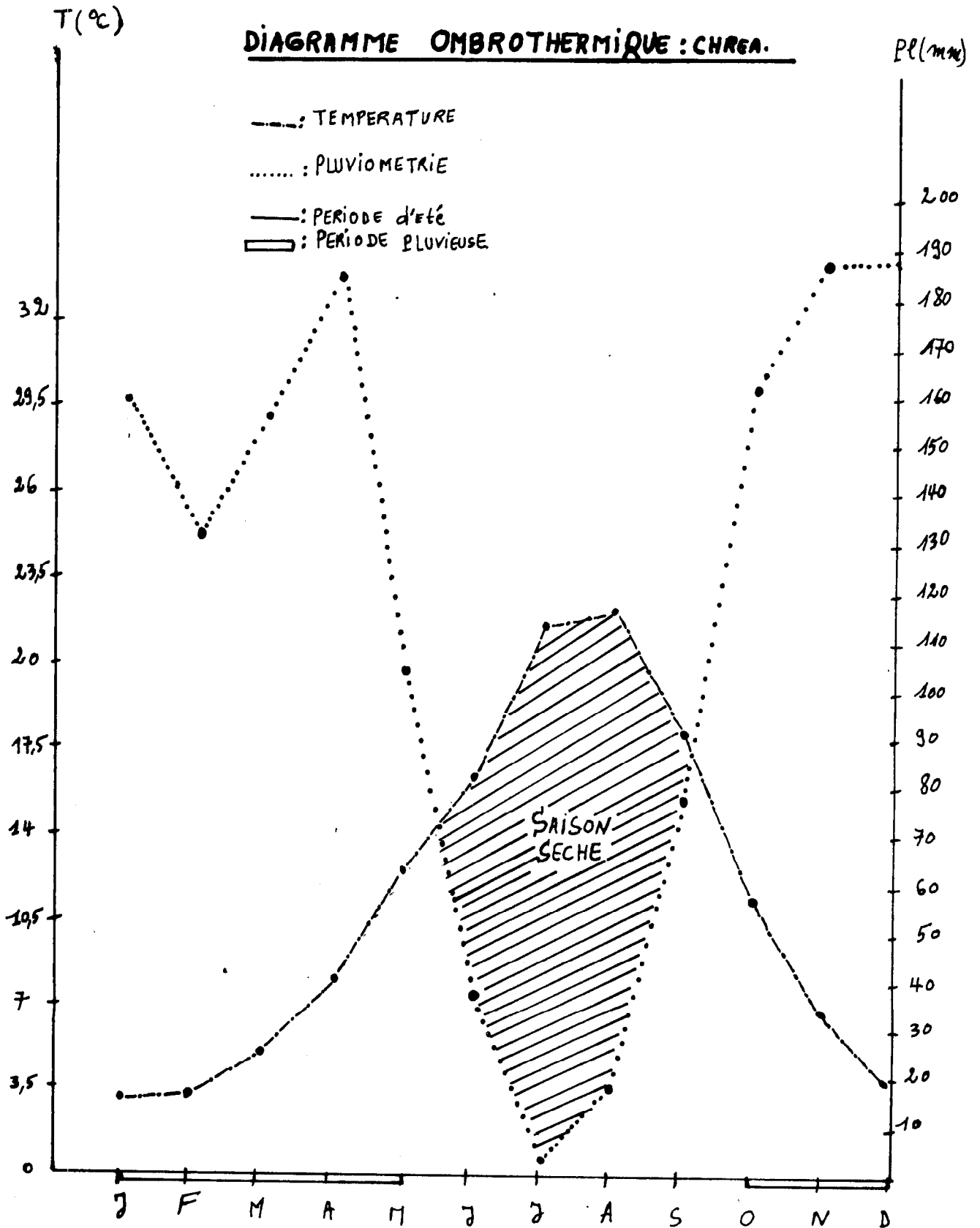


PAYSAGES DEGAGÉS

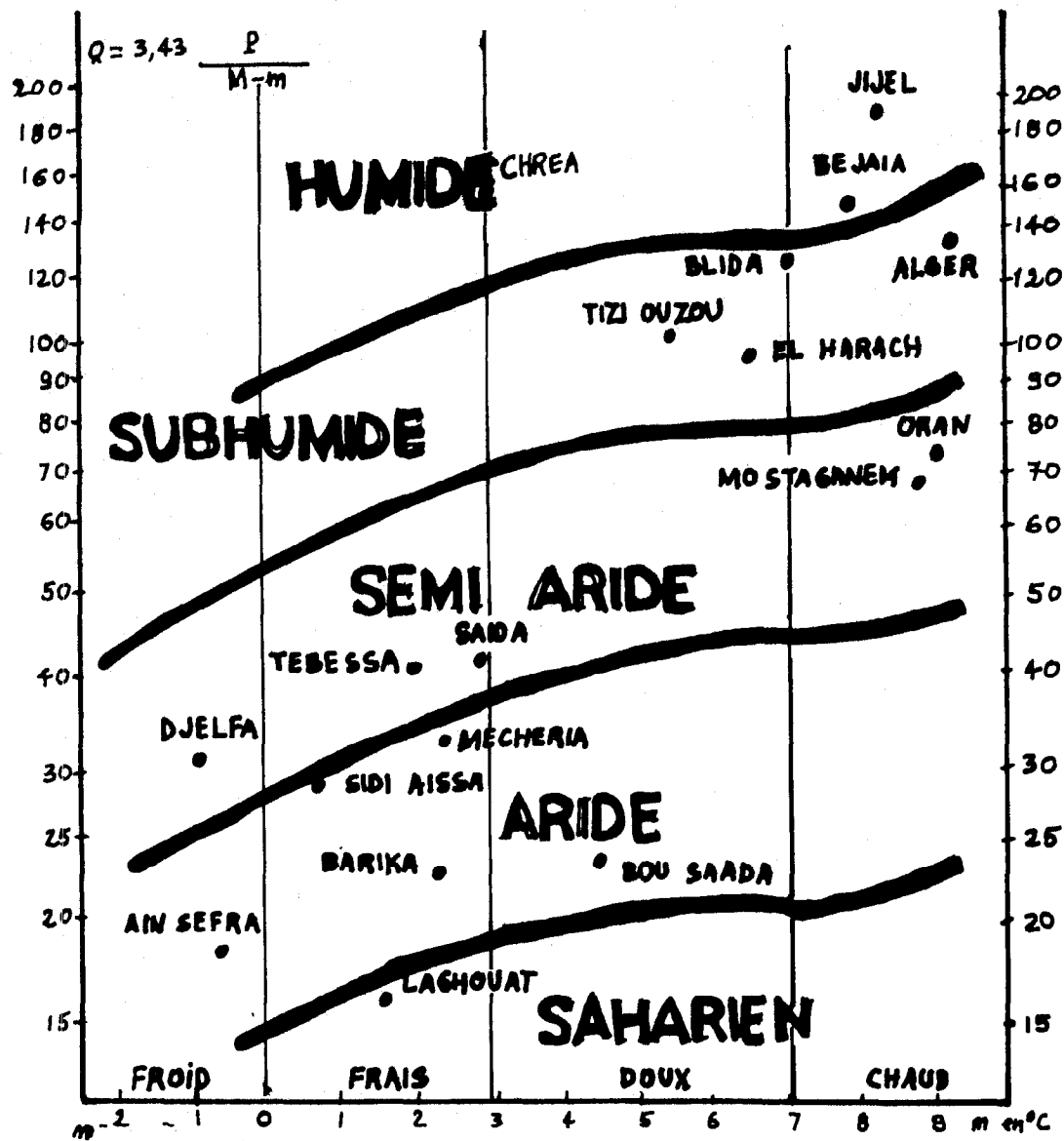


AUTRES





PL IV



CLIMAGRAMME D'EMBERGER POUR L'ALGERIE

(d'après STEWART, 1969)

Q = 147,6
n = 3

Pl. V.

Relations de *Messor* sp. avec certains facteurs biotiques.

